

# Avant-propos du Conseil-exécutif : 2000 - le défi du changement

Autor(en): **Andres / Nuspliger**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...**

Band (Jahr): - **(2000)**

Heft [2]: **Rapport de gestion : rapport**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Avant-propos du Conseil-exécutif 2000 – le défi du changement

Au seuil du nouveau millénaire, le monde est en pleine mutation. Partout, il est question de la globalisation; la mobilité croissante, Internet et les télécommunications transforment le monde en village global. Le canton de Berne n'échappe pas à cette évolution impétueuse. Le progrès technologique et l'ouverture du monde offrent d'intéressantes perspectives, non sans déclencher toutefois des bouleversements sociaux et une insécurité croissante dans la population. Ces changements placent le Conseil-exécutif et l'administration du canton de Berne devant un défi de taille. Ils offrent en même temps des chances dont il faut profiter. Le Conseil-exécutif entend pour sa part les saisir et s'investir activement dans l'aménagement de l'espace économique et de l'espace de vie que constitue le canton de Berne. Le changement doit être maîtrisé, de manière à déboucher sur un avenir équitable pour tous, sans perdantes et sans perdants. Nous devons savoir conserver ce qui en vaut la peine et corriger ce qui peut être amélioré.

Dans l'année écoulée, l'humeur des consommatrices et consommateurs était plutôt à l'optimisme. L'économie bernoise a connu une évolution favorable, et la reprise a entraîné un recul du taux de chômage. Mais, s'agissant du produit intérieur brut et du revenu cantonal, le canton de Berne accuse un déficit de croissance par rapport aux tendances nationales. Nous devons donc consacrer nos efforts à induire une croissance économique durable, à promouvoir les pôles de développement et à consolider l'espace rural.

Malgré la relance de l'économie et les résultats appréciables obtenus avec la politique d'assainissement ces dernières années, la situation financière du canton reste oppressante. La politique d'assainissement n'a pas encore véritablement réussi sa percée. Les résultats comptables prévus pour les années 2001 à 2004 ne se solderont donc pas par un équilibre durable. Les discussions de politique financière continueront de jaloner le quotidien politique. Fort heureusement, on peut tout de même relever que le compte d'Etat

2000 est le troisième, après 1998 et 1999, qui se solde par un excédent de revenu, une situation que le canton de Berne n'avait plus vécue depuis plus de vingt ans.

De nombreux projets importants ont pu être menés à terme ou amenés à progresser sérieusement :

- la nouvelle loi sur la péréquation financière et la compensation des charges (LPFC);
- le projet de nouvelle gestion publique NOG 2000 (rapport sur la clôture de la période d'essai et sur la généralisation);
- la révision de la loi sur les impôts;
- le projet de nouvelle loi sur le personnel de l'administration et des écoles (consultation);
- le rapport sur les réformes communales dans le canton de Berne (REFCOM);
- la révision du plan directeur cantonal;
- la loi sur la santé publique (au programme du Grand Conseil);
- la loi sur l'aide sociale (au programme du Grand Conseil);
- le nouveau programme de politique du tourisme;
- le projet de nouvelle loi sur la chasse et la protection de la faune (consultation).

Le Conseil-exécutif remercie les collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale de leur engagement et de leurs performances dans l'année écoulée.

Berne, le 4 avril 2001

Au nom du Conseil-exécutif

La présidente: *Andres*

Le chancelier: *Nuspliger*

